

Société du crédit agricole

Le gouvernement consent des prêts à la Société qui accorde ensuite des prêts sur les propriétés agricoles. Le solde, au compte de la société, s'établissait à 341 millions au 31 mars 1964; sur ce montant, 13 millions représentaient des placements de la Couronne dans les fonds de la Société, et 328 millions, des prêts et des avances. Au 31 mars 1963, le solde s'établissait à 269 millions, soit 10 millions en placements et 259 millions en prêts et avances.

En 1963-1964, les opérations faites dans ce compte représentent de nouveaux placements de 3 millions de dollars par le gouvernement dans les fonds de la société ainsi que des prêts et des avances de 77 millions. La société, par ailleurs, a remboursé 8 millions de dollars.

Administration de la voie maritime du St-Laurent

Au 31 mars 1964, les prêts non échus figurant dans ce compte se montent à 350 millions de dollars, comparativement à 342 millions de dollars au 31 mars 1963. En 1963-1964, les prêts ont été de 8 millions de dollars. Il n'y a aucun remboursement.

L'intérêt différé a augmenté de 17 millions de dollars au cours de l'année financière, portant le solde à 66 millions de dollars au 31 mars 1964.

Atomic Energy of Canada Limited

Le solde de ce compte, au 31 mars 1964, se monte à 59 millions de dollars, accusant une augmentation de 6 millions sur celui de la fin de l'année financière précédente.

Le remboursement de 14 millions de dollars, effectué par la compagnie, a été porté en déduction du capital conformément au D.C. 1963-840 du 30 mai 1963, de sorte que le capital social n'est plus que de 15 millions de dollars au 31 mars 1964. Des avances supplémentaires de 20 millions de dollars ont porté le solde des prêts à 44 millions de dollars à la fin de l'année financière.

Autres sociétés de la Couronne

Au cours de l'année financière, on estime avoir augmenté de 32 millions de dollars les prêts consentis à la Société d'assurance des crédits à l'exportation, de 14 millions ceux consentis à la Commission de la capitale nationale, de 11 millions ceux consentis à la Société canadienne des télécommunications transmarines, de 6 millions ceux consentis au Conseil des ports nationaux et de 4 millions les avances à la Commission d'énergie du Nord canadien. On estime que les prêts consentis à la Corporation commerciale canadienne ont baissé d'un million de dollars.

Prêts à des gouvernements étrangers

Ces prêts s'élevaient à 1,198 millions de dollars au 31 mars 1964 par rapport à 1,211 millions à la fin de l'année financière précédente, soit 13 millions de moins dans cette catégorie au cours de 1963-1964.

Le Royaume-Uni a remboursé 18 millions sur le prêt de 1,185 millions de dollars consenti en vertu du crédit de 1,250 millions prévu par la loi de 1946 sur l'accord financier avec le Royaume-Uni, ce qui a diminué le solde du principal à 995 millions au 31 mars 1964.

Les avances en vertu de la Partie II de la loi sur l'assurance des crédits à l'exportation, versées à la Belgique, à la France et aux Pays-Bas pour leur permettre d'acheter des marchandises au Canada, ont été réduites par le remboursement de 2 millions de dollars au cours de l'année financière. Le solde de ces avances au 31 mars 1964 se montait à 129 millions de dollars.